



Rectorat de l'académie de Créteil

DAFOR-EAFC
École académique de la formation continue

Affaire suivie par : Julie NGUYEN
Tél : 01 57 02 67 80
Mél : cpf@ac-creteil.fr

Campagne de demande de financement au titre du compte personnel de formation de diplômés universitaires année 2022-2023

Texte adressé aux personnels enseignants du second degré de l'académie de Créteil

La présente campagne permet de solliciter la mobilisation du compte personnel de formation (CPF) pour financer un diplôme universitaire référencé dans le programme académique de formation au titre de l'année 2022-2023.

Conformément à la circulaire académique CPF n°[2022-001](#), ce dispositif permet la prise en charge de tout ou partie des frais de formation, à l'exclusion des frais d'inscription.

La campagne est ouverte à compter du jeudi 14 avril jusqu'au lundi 30 mai 2022 à partir du lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cpfducreteil>

Les diplômés universitaires concernés sont les suivants :

- **DU Didactique du français langue seconde** (Inspé de Créteil)
- **DU Sciences cognitives pour l'éducation et la formation** (Inspé de Créteil)
- **DU Expérience esthétique et éducation artistique et culturelle** (Inspé de Créteil)
- **DU Enseigner une discipline "non linguistique" en anglais ou en allemand** (Inspé de Créteil)
- **DU Diplôme universitaire neuro-éducation** (Université Paris Descartes)

La directrice de l'école académique de la formation continue,
Marie-Laure De Bue

